

Début des négociations salariales aujourd'hui

De l'argent, il y en a pour les hauts dirigeants et les actionnaires...

Alors, pourquoi pas pour nos salaires ?

Début 2024, les résultats financiers pourtant « historiques » de Renault ne se sont pas traduits en augmentation « historique » de nos salaires ! La conséquence, c'est que notre pouvoir d'achat a encore régressé après le laminage par l'inflation des prix.

En revanche, les plus hauts dirigeants du groupe ont continué d'engranger des centaines de millions d'euros, en salaire, en primes et en actions gratuites. Pour L. de Meo, c'est carrément +90% d'augmentation de sa rémunération totale entre 2023 et 2024 !

Du côté des actionnaires, c'est le retour aux années folles de l'avant-crise Covid avec plus de 727 millions d'euros récoltés en dividendes et rachat d'actions. Le tiers des 2,2 milliards d'euros de bénéfices de 2023 est directement parti en 2024 des comptes de l'entreprise dans la poche des actionnaires alors que les grands patrons de l'industrie automobile disent qu'ils manquent d'argent pour investir dans l'électrique !

Des résultats « historiques » pour Renault mais dont les salariés n'ont pas vu la couleur !

Une marge opérationnelle à 7.9%, des profits de 2,2 milliards d'euros : L. de Meo a claironné partout que Renault n'avait jamais connu de tels résultats. Pourtant, les augmentations de salaires octroyé début 2024 n'ont même pas rattrapé l'inflation de 2023 ! L'inflation officielle moyenne a été de **5,6%** quand les AGS (Augmentations Générales des Salaires) ont été de **2.5%** pour les groupes d'emploi A, B et C de la métallurgie, **1.7%** pour les groupes D et E et... **0%** pour les cadres ! Et pour découvrir comment la direction essaie de nous entourlouper concernant le budget des augmentations individuelles, lisez l'encart au verso de ce tract.

Aujourd'hui, s'ouvrent à Boulogne les négociations annuelles obligatoires chez Renault, elles vont concerner Renault, Ampere et d'autres filiales du « socle social commun ». Comme à son habitude, la direction va utiliser le chiffre de l'inflation de décembre de l'année précédente (hors tabac) pour fixer ce qu'elle proposera lors de la deuxième réunion des NAO qui devrait se tenir le 21 février : avec une inflation de 1.01% en décembre 2024 par rapport à décembre 2023 (hors tabac), on vous laisse deviner ce qui s'annonce si les salariés ne se mobilisent pas pour faire entendre fortement leur voix ! Sans cela, cette deuxième réunion sera, comme les années précédentes, la dernière et la direction clôturera les « négociations » sans avoir rien lâché. **Pour la CGT, la situation ne peut pas en rester en l'état : il faut réagir collectivement et fortement !**

Un appel à mobilisation pour nos salaires a été lancé par la CGT-Renault sur les différents sites du groupe le 13 ou 14 février, soit entre les 2 réunions de « négociation » salariale (prévues le 6 février et autour du 21).

A Lardy, la CGT appelle tous les salariés du site à se rassembler :

Jeudi 13 février à 10 heures devant l'entrée principale

Les salariés en télétravail ou sur des sites où il n'y a pas de rassemblement peuvent se connecter par TEAMS en scannant le QR-code ci-contre



Forte mobilisation en cours chez Thales pour des augmentations de salaires pour tous !

Depuis le 9 janvier, de nombreux salariés de Thales se mobilisent partout en France pour protester contre les 2% d'augmentations (AGS + AI) que leur direction veut imposer malgré des résultats financiers « record » et 1 milliard d'euros versés aux actionnaires en 2024. Dans une filiale, c'est même 0% d'augmentation ! Ouvriers, techniciens et ingénieurs (pour ces derniers, la mobilisation est historiquement élevée) s'organisent ensemble, dans toutes les filiales du groupe, pour faire céder leur direction. 4000 ont fait grève jeudi dernier.

Cette mobilisation doit nous donner des idées !



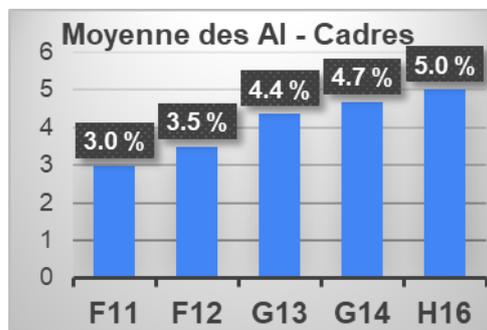
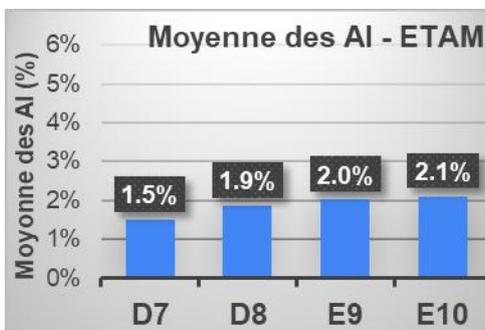
Mobilisation de 500 salariés de Thales Alenia Space le jeudi 30 janvier à Toulouse (25% du site)

Augmentations Individuelles : l'arnaque dévoilée par notre enquête Salaires 2024

Chaque année, la direction communique sur une « enveloppe » globale d'augmentation qui comprend : les AGS, les Augmentations Individuelles mais aussi parfois des obligations légales (qu'elle est donc... obligée d'appliquer) voire la distribution de quelques actions gratuites (comme s'il s'agissait d'une augmentation de salaire !). Tout cela, bien sûr, pour gonfler le % d'augmentation et faire croire qu'elle rattrape l'inflation.

Mais c'est, à bien des titres, une manipulation. Preuve en est l'un des points marquants de l'enquête Salaire annuelle que nous avons menée en mai 2024 : quand la direction affiche 2.3% d'AI pour les techniciens et 4% pour les cadres (qui n'ont pas d'AGS), il ne s'agit pas de la moyenne des augmentations individuelles mais de l'augmentation de la masse salariale liée à ces augmentations individuelles. Quelle différence nous diriez-vous ?

Tout simplement que les plus fortes augmentations se concentrent sur les plus forts salaires. Mécaniquement, cela fait plus augmenter la masse salariale et il faut que les augmentations des salariés à la base soient moins fortes ! Regardez ainsi la moyenne des augmentations individuelles en



fonction de la nouvelle classification de la métallurgie : plus on monte dans la classe d'emploi, plus l'augmentation en % est importante.

Pour les cadres par exemple, la direction affiche 4% d'augmentation moyenne mais elle concentre sur les plus hauts salaires des augmentations supérieures. Cela conduit donc à ce que la moyenne des augmentations des cadres F11 et F12 soient bien inférieures à ce qu'elle affiche (en moyenne 3% et 3.5%).

Le système des augmentations individuelles mis en place par les RH est donc l'un des outils qui conduit à l'explosion des inégalités chez Renault. Il permet aussi à la direction d'afficher des enveloppes d'augmentations trompeuses pour les salariés à la base, qu'ils soient ouvriers, techniciens ou ingénieurs.

Salariés sous-traitants : la question des salaires vous concerne directement

Dans plusieurs entreprises de sous-traitance, la situation est encore pire que celle de Renault. Les augmentations de salaire sont loin d'avoir compensé l'inflation et la perte de pouvoir d'achat est sensible. Pourtant, des entreprises opérant à Lardy font partie de grands groupes qui font des millions d'euros de bénéfices.

N'hésitez pas à venir au rassemblement de jeudi 13 février. Nous rappelons que, pour faire grève dans le privé, il n'y a pas besoin d'un préavis de grève ou d'un appel d'un syndicat : il faut être 2 salariés ou plus et faire connaître ses revendications à son employeur.

Retour de l'enquête Salaire/Mobilisation

Nous avons lancé il y a quelques semaines une courte enquête pour savoir combien il manquait à la fin de chaque mois et si les salariés étaient prêts à se mobiliser pour réclamer leur dû.

Nous avons récupéré des réponses de Lardy mais aussi du Technocentre et d'autres sites. Le constat est clair :

En moyenne, c'est 411 euros nets par mois en plus qu'il faudrait. La grande majorité de ceux qui ont répondu sont prêts à se mobiliser pour réclamer de véritables augmentations de salaires pour tous.

A nous d'être nombreux jeudi prochain pour montrer collectivement notre mécontentement !

Pour certains, le nouveau contrat social, c'est déjà -2.8% sur le salaire... horaire !

Pour certains salariés cadres ayant entre 5 et 8 ans d'ancienneté, 2025 a commencé avec la perte de 6 jours de congés/RTT (4 jours d'ancienneté + 2 jours de RTT), en grande partie à cause du nouveau contrat social. Cela représente une hausse du temps de travail de +2.8% et donc une baisse du taux horaire de -2.8% !

Alors, rien que pour ça, les négociations salariales ne devraient pas commencer à moins de 2.8% d'augmentation !

Contact : cgt.lardy@renault.com / Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL : RENAULT - AMPERE - PRESTATAIRES - INTERIMAIRES